



## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON : QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

Si certains ont cru pouvoir affirmer que tout avait été dit sur *La Vénus d'Ille* et le Roussillon, et que rien de nouveau ne pouvait être découvert, il semble qu'aucun travail scientifique n'ait été consacré, jusqu'à ce jour, à l'état dans lequel se trouvaient les lieux traversés par Mérimée lors de son passage dans la région en novembre 1834. Bien entendu, une abondante bibliographie existe autour des monuments qu'il a visités, devenus depuis Monuments historiques – tels le prieuré de Serrabona ou la cathédrale d'Elne. Il en va de même pour les lieux où il a été hébergé, qui ne sont connus que par des témoignages oraux, ou des approximations plus ou moins dignes de foi.

Certes, cette question semble à première vue relever de la pure érudition et ne pas présenter d'intérêt supplémentaire au regard des études littéraires mériméennes, également abondantes. Toutefois, comme nous l'avons montré dans un précédent article consacré à une possible clef de lecture inédite de *La Vénus d'Ille* autour de la plaque de marbre gravée du nom de Miró conservée à Elne <sup>1</sup>, les détails comptent chez Mérimée et leur examen approfondi, croisé avec une connaissance érudite et poussée du contexte roussillonnais, permet de faire de nouvelles découvertes, ou, du moins, de donner de nouvelles interprétations aussi valables que d'autres précédemment avancées sans connaître certaines sources.

De fait, les fonds conservés aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales n'ont été que fort peu mis à profit par les chercheurs ayant publié des études sur Mérimée en Roussillon, et nos récentes recherches <sup>2</sup>, pour l'instant à l'état de sondages, nous ont permis d'établir de façon certaine plusieurs éléments jusque-là inconnus sur le séjour roussillonnais de 1834, qui informent de façon précise le contexte de rédaction de *La Vénus d'Ille*. Ils concernent trois lieux que Mérimée n'évoque pas directement dans la nouvelle, mais dont l'un y figure peut-être par périphrase : à Perpignan, la maison de François Jaubert de Passa ; à Ille-sur-Têt, l'auberge Barbe-Montoussé, où Mérimée est descendu, et la « Maison du Comte », dont le jardin serait situé près d'un ancien jeu de paume, comme le jardin mentionné dans la nouvelle.



SYLVAIN CHEVAUCHÉ ET CLARISSE RÉQUÉNA

Le 23 juin 1833, Mérimée écrivait à son ami Édouard Grasset : « cette année 1833, [...] s'il en faut croire des sorcières est la dernière année que je verrai <sup>3</sup> ». Et les sorcières avaient dit vrai car si Mérimée ne connaît pas d'issue fatale cette année-là, sa vie change complètement à partir de sa nomination au poste d'inspecteur général des Monuments historiques en 1834. Elle devient une vie de perpétuel voyage à travers la France pour celui à qui il arrivait, souffrant d'être à l'attache dans les ministères, de signer ses lettres du sobriquet évocateur : « UN FAUTEUIL DE BUREAU <sup>4</sup> ».

Mais le voici en novembre 1834 presque au bout de sa première tournée, en tout cas à l'extrémité du pays. Il découvre le Roussillon, dernière étape avant le retour à Paris en remontant par Toulouse, et avant la rédaction des *Notes d'un voyage dans le midi de la France* (Fournier, 1835) qui succèdent à l'« assez grand nombre de rapports à M. le Ministre de l'Intérieur » qu'il adressa « pendant [sa] tournée dans plusieurs des départements du Midi <sup>5</sup> ».

À mon arrivée à Perpignan, écrit Mérimée, j'avais été accueilli avec la plus grande cordialité par M. Jaubert de Passa, archéologue distingué, aussi instruit qu'obligant. Il avait bien voulu non seulement me communiquer ses dessins et ses notes sur les monuments du Roussillon, qu'il a étudiés avec le plus grand soin, mais encore me tracer un itinéraire aux environs de Perpignan, et m'indiquer, parmi les localités les plus importantes, celles que la saison avancée et le temps dont je pouvais disposer me permettraient de visiter. Il eut même la bonté de m'accompagner dans quelques-unes de mes excursions, doublement intéressantes pour moi par la compagnie d'un guide aimable et savant <sup>6</sup>.

François Jaubert de Passa (Céret, 1785-Perpignan, 1856), agronome spécialiste des irrigations, qui présida le Conseil général des Pyrénées-Orientales <sup>7</sup>, ancien sous-préfet, et membre de nombreuses sociétés savantes, antiquaire ayant contribué aux *Voyages pittoresques dans l'ancienne France* de Taylor, Nodier et Cayeux <sup>8</sup> pour son département d'origine, devint inspecteur des Monuments historiques pour ce même département sur proposition de Mérimée<sup>9</sup>.

Jusqu'à sa mort en 1856, Jaubert de Passa entretint une correspondance avec Mérimée dans les termes les plus cordiaux<sup>10</sup>, mais les deux inspecteurs ne semblent pas s'être rencontrés à nouveau après la visite de Mérimée dans le Roussillon. Comme nombre de documents, ainsi que Mérimée dans ses lettres, désignent Jaubert de Passa par M. de Passa (ou M<sup>me</sup> de Passa pour son épouse), on peut légitimement penser que le M. de P. de Perpignan qui recommande l'archéologue parisien de *La Vénus d'Ille* à l'antiquaire illois, M. de Peyrehorade, fait allusion au bien réel antiquaire que Mérimée rencontra à Perpignan.

Selon la correspondance, tout laisse à penser que Jaubert de Passa a présenté sa famille à Mérimée. Ainsi, le 11 février 1835, Mérimée écrit : « Adieu, cher monsieur, veuillez me conserver une petite place dans votre souvenir, et si vous ou les vôtres venaient à Paris, ils n'oublieraient pas,



## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON. QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

j'espère, la rue des Petits-Augustins [domicile de Mérimée]. » Le 26 mars 1835, il poursuit : « Adieu, cher monsieur, le temps me presse, et je n'ai qu'un quart d'heure pour porter ma lettre au ministère et vous prier de me rappeler au souvenir de Madame de Passa et de toute votre aimable famille <sup>11</sup> », assurant en outre son correspondant de tous ses « sentiments d'affection ». Le 4 mai [1835], il le prie encore de « [le] rappeler au souvenir de Madame de Passa et de croire à tous [ses] sentiments d'estime et d'amitié <sup>12</sup>. »

En 1866 et 1868, bien que François Jaubert de Passa fût décédé depuis dix ans, sa famille n'avait pas oublié l'inspecteur des Monuments historiques devenu sénateur. En effet, Mérimée intervient en 1866 auprès du marquis de La Vallette pour un « M. Jaubert de Passa (à Perpignan) qui sollicite la place de conseiller de préfecture dans le dép[artemen]t des H[au]-tes-Alpes <sup>13</sup>. » Il réitère sa demande en 1868 auprès d'Ernest Pinard, ministre de l'Intérieur : il présente alors « M. Jaubert de Passa [comme] un jeune homme instruit, laborieux et plein de zèle <sup>14</sup> ». Il doit certainement s'agir d'Henri Jaubert de Passa (1839-1897), l'unique petit-fils de François <sup>15</sup>. Mérimée parle du père du jeune homme qui « a rendu de grands services » dans le département des Pyrénées-Orientales. Mais, pour l'heure, la question qui se pose est la suivante : où Jaubert de Passa a-t-il accueilli Mérimée à Perpignan ?

### PERPIGNAN : LA MAISON DE FRANÇOIS JAUBERT DE PASSA

Le 11 novembre 1834, Mérimée arrive à Perpignan. Dans sa lettre à Royer-Collard datée du 12 novembre, il confie que « la nuit passée » s'est déroulée en compagnie d'une chapelière qui lui « donne un lit » à Perpignan. Il ajoute que « les routes ne sont plus praticables » en raison des inondations, « Torrens de tous côtés. Il faut que je reste au moins 3 jours ici en proie aux punaises avant de pouvoir sortir et faire une tournée dans la montagne <sup>16</sup>. » On sait qu'il était encore à Perpignan le 14 novembre, date d'une lettre à Jenny Dacquin <sup>17</sup> – nous y reviendrons.

Mais de nombreuses zones d'ombre planent encore sur le séjour roussillonnais de Mérimée, dans la mesure où aucune lettre de lui ne figure dans la *Correspondance générale* entre ce 12 novembre à Perpignan et le 16 décembre, alors qu'il est déjà revenu à Paris <sup>18</sup> : les papiers de Mérimée ont brûlé dans l'incendie de son appartement lors de la Commune et nombre de ses lettres par ailleurs ont été détruites pour d'autres raisons <sup>19</sup>. Il est donc difficile de déterminer avec précision les dates et les lieux exacts de ses déplacements dans la région <sup>20</sup>.

Postérieurement à cette nuit chez la chapelière, il est permis de penser que Mérimée a été hébergé chez Jaubert de Passa, car, nous l'avons dit, il écrira, dans ses *Notes d'un voyage dans le midi de la France* : « À mon arrivée à Perpignan, j'avais été accueilli avec la plus grande cordialité par M. Jaubert de Passa ». Mérimée n'avait à Perpignan d'autre contact que

Jaubert de Passa. N'écrit-il pas à Jenny Dacquin, depuis cette ville, le 14 novembre 1834 : « je ne connais personne ici <sup>21</sup> » ? Et rien ne permet d'établir pour l'instant qu'il se soit rendu dans l'autre demeure de Jaubert de Passa, le Monastir del Camp à Passa <sup>22</sup>. C'est du moins fort peu probable en raison des fortes pluies, de nature à retenir l'écrivain à Perpignan.

Pour qui veut marcher dans les pas de Mérimée et le voir en imagination entrer chez Jaubert de Passa, il faut l'adresse précise dans ce Perpignan du centre qualifié aujourd'hui d'« historique » sur les panneaux indicateurs. Selon J. Saquer, « pour l'étape de Perpignan de savants amis parisiens l'[Mérimée] avaient adressé à François Jaubert de Passa dont la maison, située dans les locaux de la vieille Intendance, était devenue depuis 1814 le rendez-vous international des hommes de lettres et de sciences de passage <sup>23</sup> ».

Or, un examen approfondi de la documentation montre que la maison de Jaubert de Passa n'était pas située dans les locaux de l'ancienne Intendance du Roussillon. Les archives notariales de Perpignan permettent d'identifier avec certitude la demeure de Jaubert de Passa au moment du passage de Mérimée, et d'écarter celle où il décèdera vingt-deux ans plus tard (située, elle, en face de l'ancienne Intendance), acquise postérieurement à cette date ; nous reviendrons sur cette question.

Le père de François Jaubert de Passa, Pierre Jaubert, né à Passa le 21 mars 1753, docteur en droit ayant exercé comme avocat à Céret dans les dernières années de l'Ancien régime, a bien agrandi ses propriétés et dispose d'une fortune confortable. Il acquiert le 13 mars 1804 (22 ventôse an XII), au cours d'une vente aux enchères, une demeure appartenant alors aux héritiers de Luc Moynier, ancien avocat de Perpignan, située « à la place de las Sebes, vers la rue allant à la Poste, confrontant Jorda, Malart, Serra notaire, Chamma serrurier ». La vente judiciaire est ordonnée à la suite d'un désaccord entre héritiers, et la demeure est adjudgée à Pierre Jaubert pour la somme de 9700 francs <sup>24</sup>.

Pierre Jaubert de Passa n'aura guère le temps de profiter de sa nouvelle acquisition. Il décède au village de Passa le 15 mars 1808. Son inventaire après décès est alors dressé à la requête de sa veuve Catherine Vilar. Parmi les nombreux biens immobiliers listés figure la demeure en question, première à être inventoriée, « dans laquelle maison [il] faisait son habitation lorsqu'il se tenait à la ditte ville de Perpignan ». Sans reprendre ici le détail de tous les meubles cités dans cet inventaire, pour lesquels le lecteur se reportera à l'acte original, il nous a cependant paru intéressant de donner la liste des pièces, car il est fort probable que si Mérimée est passé dans cette maison, il l'ait vue dans un état proche de celui de 1808, 26 ans auparavant :

Rez-de-chaussée  
Cuisine qui prend jour du ciel ouvert de la maison de Monsieur Jorda  
Appartement attenant à ladite cuisine  
Appartement qui est à droite en entrant



## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON. QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

1<sup>er</sup> étage

Salon qui prend jour de la terrasse

Chambre attenante

Chambre attenante à la précédente qui prend jour du ciel ouvert de la maison de Monsieur Jorda

Chambre qui est sur le devant et qui prend jour de la rue <sup>25</sup>.

Après la mort de son père Pierre, c'est François Jaubert de Passa qui hérite de cette demeure. Il en était encore propriétaire au moment de l'établissement du cadastre dit « napoléonien » dont la matrice est conservée aux Archives municipales. Dans ce document, non précisément daté mais achevé très probablement dans les années postérieures au passage de Mérimée à Perpignan, en gros vers 1840, la maison est clairement située au n°1 de la rue Desprès, avec un revenu estimé à 323 francs. La matrice va avec un plan parcellaire établi par le géomètre Charbalié, sur lequel les maisons peuvent être identifiées avec un numéro précisé sur la matrice. La maison qui nous intéresse ici porte le numéro 639. Le nom des propriétaires de toutes les maisons attenantes, connu grâce à la même matrice et au même plan, permettent de confirmer sans aucun doute possible l'identification de cette demeure, située actuellement au n°1 de la rue Michel Torrent.



Détail du cadastre dit « napoléonien », vers 1840.

(Archives municipales de Perpignan)

François Jaubert de Passa semble avoir réservé à cette demeure le même usage que son père, à savoir y résider lui ou sa famille lorsqu'ils étaient de passage dans la ville, quand ils n'étaient pas au Monastir del Camp ou dans leur maison du village de Passa. C'est dans cette demeure que naissent plusieurs de ses enfants, dont son fils aîné Edmond, le 21 novembre 1809.

Jaubert en est encore propriétaire au moment où Prosper Mérimée lui rend visite.

En 1854, se sentant sans doute vieillir, François Jaubert de Passa décide de régler la dévolution de ses biens afin d'éviter tout conflit à son décès. Il fait dresser par un notaire de Perpignan un acte de donation-partage, où son fils aîné, Edmond, reçoit la propriété des domaines de Passa et de la maison de Perpignan. Il se réserve cependant un droit d'habiter cette dernière et, au cas où son fils voudrait la vendre, il devrait lui assurer un logement de qualité égale <sup>26</sup>.

C'est cette dernière éventualité qui se réalise. Quelques jours après cette donation, Edmond Jaubert de Passa fait l'acquisition d'une nouvelle demeure, située non loin de là, au n°4 de la rue Saint-Dominique (actuelle rue de la Révolution française), pour la somme de 45 000 francs <sup>27</sup>. L'année suivante, le même Edmond vend la maison de la rue Desprès à Catherine Audonnet, veuve d'Alexis Armagnac, pour la somme de 16 000 francs <sup>28</sup>.

La maison de la rue Saint-Dominique est plus grande et d'une qualité supérieure, dotée d'un vaste jardin donnant sur la rue de la Vieille Intendance <sup>29</sup> – fait exceptionnel à Perpignan. C'est dans cette dernière maison, récemment acquise par son fils, que le vieux François Jaubert de Passa finit ses jours, le 16 septembre 1856. Une placette créée non loin de là après la destruction de plusieurs petites maisons porte aujourd'hui le nom de François Jaubert de Passa, en référence probable à sa dernière demeure, vraisemblablement sans savoir qu'il n'y avait quasiment jamais vécu, et que l'un des grands moments de son existence, sa rencontre avec Mérimée, ne s'y était pas déroulé.

Après Perpignan, Mérimée visita en compagnie de Jaubert de Passa Elne et Serrabona car, pour les autres destinations du Roussillon (comme Céret, Arles-sur-Tech, Les Bains d'Arles ou Arles-les-Bains, aujourd'hui Amélie-les-Bains), il semble les avoir rejointes en dehors de la présence du futur inspecteur départemental.

Vue actuelle de la maison de Jaubert de Passa (1, rue Michel Torrent)





## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON. QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

### ILLE : L'AUBERGE BARBE-MONTOUSSÉ OU DE LA CROIX-BLANCHE

Dans sa lettre du 6 mars 1836, Mérimée écrit à Jaubert de Passa : « [...] je profiterai de vos offres aimables et j'irai revoir votre beau Canigou, qui, je l'espère, sera moins brumeux que la dernière fois que nous lui rendîmes visite. Vous souvient-il de la douce rosée qui nous reconduisit de Boule à cette auberge d'Ille où il y avait tant de jolies catalanes ? ». Cette lettre, largement postérieure, est la seule de Mérimée permettant de renseigner son séjour à Ille – dont les dates exactes, nous l'avons dit, sont inconnues – mais elle entraîne plusieurs commentaires.

Tout d'abord, la question se pose encore de savoir si Mérimée, en mentionnant « Boule », a voulu se référer à Boule-d'Amont ou à Bouleternère<sup>30</sup>. En 1834, existait un itinéraire qui menait directement de Bouleternère à Ille. Directement ne signifie pas pour autant facilement car le chemin muletier qui permettait de rejoindre les deux communes n'était pas des plus aisés d'autant que Mérimée se trouve dans le département alors sous les eaux en novembre, en raison des traditionnelles crues d'hiver<sup>31</sup>. De surcroît, Ille est située entre deux voies d'eau, la Têt et le Boulès, ce qui la rend particulièrement sujette aux inondations.

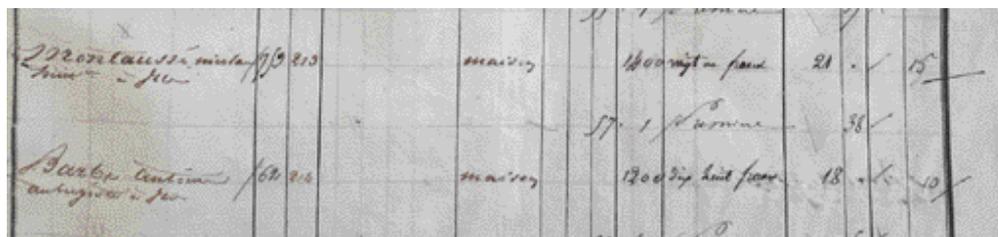
Si Mérimée évoque « la douce rosée » qui reconduit les voyageurs, cela signifie-t-il que la scène se passe à la tombée du jour ? Dans l'*incipit* de *La Vénus d'Ille*, Mérimée écrit : « Je descendais le dernier coteau du Canigou, et, bien que le soleil fût déjà couché, je distinguais dans la plaine les maisons de la petite ville d'Ille, vers laquelle je me dirigeais. » En tout cas, l'expédition, difficile et compliquée dans ces montagnes, nécessitait plusieurs heures et probablement la journée. De plus, dans la lettre de 1836, Mérimée dit que la rosée les « reconduisit » à l'auberge, il est donc permis de supposer que Jaubert de Passa et lui ne firent pas une simple halte à l'auberge d'Ille, mais qu'ils y dormirent avant de rejoindre Perpignan.

De quelle auberge s'agit-il précisément ? Identifier une auberge en Roussillon en 1834 n'est guère aisé, en l'absence d'annuaires commerciaux. On sait qu'à l'époque, les auberges étaient souvent le siège des relais de poste, or un annuaire à peu près contemporain des relais de poste n'en signale aucun à Ille<sup>32</sup>. D'après l'Illois Émile Delonca qui se consacra à l'histoire de son village, « jusqu'en 1857, le bureau de distribution des lettres destinées à Ille était à Millas, alors que la poste à chevaux avait un relais à Ille [...] Le 12 mai 1850 la demande d'un bureau de poste fit l'objet d'une délibération du conseil municipal<sup>33</sup> ».

Une tradition orale rapportée par Josep Sebastià Pons identifie cette auberge où descendirent Mérimée et Jaubert de Passa avec « l'auberge Montoussé dont on voit les affenages [lieux où se vend le fourrage pour les animaux] le long des remparts<sup>34</sup> ». Ce qui laisse à penser que sans être un relais de poste, l'auberge disposait d'écuries pour les montures des voyageurs. Un examen attentif de la matrice du cadastre dit « napoléonien » de la ville d'Ille-sur-Têt, datant approximativement de la même époque que

son homologue de Perpignan, nous permet d'établir qu'il n'existait qu'une seule auberge dans cette ville lors de sa réalisation. Cela n'exclut cependant pas qu'il en ait existé une ou plusieurs autres à la date précise du séjour de Mérimée, sans doute antérieur de quelques années à la fixation du cadastre ; cela n'exclut pas non plus qu'une auberge ait pu être établie dans une maison louée n'apparaissant pas comme auberge sur ledit cadastre, même si cette possibilité est moins forte.

Pour être tout à fait précis, une seule maison est signalée, vers 1840, comme appartenant à un aubergiste : il s'agit de celle d'Antoine Barbe, située sur la grand-route de Perpignan longeant les remparts, l'actuelle avenue Pasteur. Cette avenue, ex-rue Royale, prolonge la rue de la Muraille (des vestiges de murailles entourant la ville existent toujours ainsi que des portes d'entrée), elle-même prolongement de la route de Prades – dans *La Vénus d'Ille*, M<sup>lle</sup> de Puységur qui habite un château imaginaire à Puységur, « éloigné d'Ille d'environ une lieue et demie » est dotée d'une défunte tante de Prades qui « lui a laissé son bien ». Cette maison existe encore et elle n'en forme qu'une avec celle immédiatement attenante sur le cadastre, alors identifiée sur la matrice comme appartenant aux héritiers de Nicolas Montoussé. Cet élément peut être immédiatement rapproché de la tradition rapportée par Pons, qu'il semble confirmer.



Détail de la matrice du cadastre dit « napoléonien » d'Ille, vers 1840  
(ADPO, 1025W92)

Lorsqu'on s'intéresse aux familles Barbe et Montoussé, tous les éléments convergent pour montrer que les deux familles ont tenu auberge à Ille, peut-être en même temps, peut-être successivement, ce que des recherches plus approfondies permettront sans doute d'éclaircir. On sait que Nicolas Montoussé était lui-même aubergiste. Originaire du village d'Auzas en Haute-Garonne, où il est né en 1780, il arrive très jeune en Roussillon. Il est déjà à Ille en 1804, où il exerce la profession de négociant, au moment où il épouse, à l'âge d'à peine 24 ans, une femme de 13 ans son aînée, Françoise Glaudis, aubergiste. Cette dernière décède peu après, le faisant légataire universel. Montoussé reprend alors l'auberge de sa femme, dans la maison qu'elle possédait. Il se remarie en 1806 avec Marguerite Bailleite, originaire du village de Planèzes, avec qui il a six enfants et continue un temps à tenir l'auberge. Il décède le 3 mai 1822, à 42 ans, dans cette maison, qui est précisément décrite dans son inventaire après décès. Là encore,

il est fort probable que Mérimée, qui y est descendu, l'ait connue dans un état très proche de celui décrit ici 12 ans auparavant. Nous en donnons les grandes lignes :

Une maison « sise à Ille sur la grande route et portant l'enseigne de la Croix Blanche, confrontant du devant avec la grande route du Conflent, du derrière Valentin Toujagues, rue au milieu, d'un côté les héritiers de demoiselle Joséphe Barescut Bonas et d'autre côté le sieur Antoine Barbe ».

Les pièces listées sont :

Rez-de-chaussée

Une pièce à la confrontation du nord et servant de salon à manger

Une pièce contiguë à la précédente servant de cuisine qui se trouve à la confrontation méridionale de ladite maison

Une petite dépense attenante à ladite cuisine se trouvant sous l'escalier

1<sup>er</sup> étage

Un salon éclairé par deux fenêtres donnant sur la grande route

Une chambre à coucher qui se trouve attenante audit salon et se trouvant éclairée par une fenêtre qui donne sur la rue de la confrontation du nord

Une autre chambre attenante à la précédente ainsi qu'audit salon, laquelle chambre prend jour par une fenêtre qui donne sur la rue de la confrontation du nord

2<sup>e</sup> étage

Un salon éclairé par deux fenêtres qui donnent sur la grande route du Conflent

Une petite chambre contiguë audit salon et tenant au mur oriental de dite maison, prenant jour d'une fenêtre qui donne sur la rue de la confrontation du nord

Une alcôve attenante à ladite chambre et audit salon

Une autre chambre attenante audit salon et à ladite alcôve, prenant jour par une fenêtre qui donne sur la rue de la confrontation du nord

3<sup>e</sup> étage

Un appartement qui se trouve au-dessus dudit salon et sous toit, éclairé par deux fenêtres qui donnent sur la grande route

Une chambre à coucher attenante audit appartement et touchant au mur oriental de la maison

Un autre appartement servant de dépense, attaché à ladite chambre

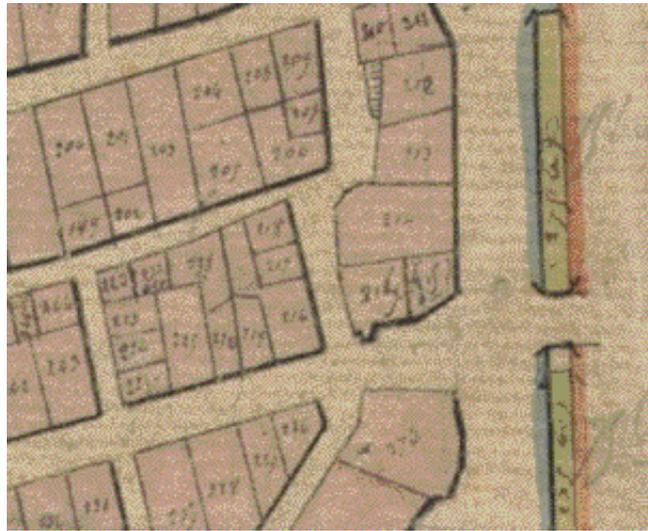
Combles

Un appartement qui se situe au-dessus des deux précédents.

L'inventaire de 1822 précise que Nicolas Montoussé laisse à sa mort six enfants mineurs. Sa veuve reste usufruitière de ses biens, mais ses enfants sont placés par un conseil de famille sous la tutelle d'un étranger, un certain Louis Larrive, également habitant d'Ille, dont nous reparlerons. Antoine Barbe, voisin immédiat, est également cité dans l'inventaire en tant qu'expert juré pour évaluer la succession<sup>35</sup>. Étant donné qu'il réapparaît quelques années plus tard, vers 1840, comme aubergiste, il est permis de penser qu'il a tenu un temps la même auberge, avec ou à la place de la veuve Montoussé et des enfants encore jeunes. Cette incertitude fait qu'il est encore impossible de dire exactement qui reçut Prosper Mérimée en 1834, si ce fut Marguerite Baillette, veuve Montoussé, ou bien Antoine Barbe, ou bien les deux. Leur fils aîné François, né en 1808, tout juste majeur en 1834, ne reprendra pas l'auberge et sera gendarme à cheval. Ce n'est que son cadet Nicolas, né en 1809, qui sera dit aubergiste dès son mariage en 1842.



SYLVAIN CHEVAUCHÉ ET CLARISSE RÉQUÉNA



Maisons des héritiers Montoussé (n° 214) et d'Antoine Barbe, aubergiste (n° 213).  
Détail du cadastre dit « napoléonien » d'Ille,  
vers 1840 (ADPO, 1024W88).

De même, il est encore difficile de dire dans quelle chambre dort M<sup>me</sup> Mérimée, mais on notera que, curieusement, presque toutes les chambres listées en 1822 donnent sur la façade nord, c'est-à-dire sur l'actuelle rue de la Muraille (et n'ayant donc aucune vue sur le Canigou), à l'exception d'une chambre du troisième étage donnant sur la grand-route. De toute façon, il est fort probable que les deux salons de l'auberge, ou au moins le plus haut des deux, aient joui d'une vue sur le pic.

Il n'est donc pas totalement fantaisiste de donner crédit à l'affirmation de Pons, malheureusement non référencée, disant que M<sup>me</sup> Mérimée « dès le premier soir [...] s'est accoudé à la fenêtre de sa chambre pour admirer le Canigou éclairé par une lune resplendissante et qui lui parut la plus belle montagne du monde. Cette impression si nette est l'une de celles qui commandent le récit <sup>36</sup> ». En tout cas, Ille est environnée de montagnes et, comme l'indique Pons par ailleurs, il était loisible d'observer le Canigou depuis les fenêtres de la maison de son grand-père <sup>37</sup>, par exemple.



Vue actuelle de  
l'ancienne auberge  
Montoussé



## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON. QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

En outre, le 17 novembre 1834 était jour de pleine lune. Comme nous l'avons vu plus haut, Mérimée arrive à Perpignan le 11 novembre, où il est retenu plusieurs jours. Le 14 novembre, il écrit à Jenny Dacquin : « Je suis arrivé ici avec un temps affreux. Une pluie comme on n'en voit jamais dans le Nord a inondé toute la campagne, coupé les routes, changé tous les ruisseaux en grosses rivières. Il m'est impossible de sortir de la ville pour aller à Serrabonna où j'ai affaire. Je ne sais combien de temps cela durera <sup>38</sup>. » On peut en inférer que l'excursion à Serrabonna qui devait le faire passer par Ille était prévue mais le 14, il ne sait toujours pas à quelle date il pourra partir pour Serrabonna <sup>39</sup>. Si l'on admet qu'il a attendu trois jours, comme il le prévoit dans sa lettre du 12, on arrive donc au 14 ou au 15 au plus tôt pour la course dans la montagne. Si la pleine lune se situe le 17, à vrai dire, elle est généralement bien visible juste avant et après. La scène qui montre le Canigou « éclairé [...] par une lune resplendissante » risque fort d'avoir été vécue par Mérimée.

Un dernier point important a également attiré notre attention <sup>40</sup> : en 1822, il est précisé que l'auberge, située sur la grand-route, porte « l'enseigne de la Croix Blanche », détail que l'on ne retrouve pas dans la documentation postérieure. Cette enseigne est très certainement une référence à la croix ancienne de marbre blanc, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, située à l'époque « *sur le rebord de la route royale n°116, vis-à-vis l'entrée de la commune d'Ille* <sup>41</sup> », que Mérimée a vue et pour la conservation de laquelle il suggère, dans son rapport au Ministre de l'Intérieur en 1840, l'attribution d'une subvention <sup>42</sup>. Cette croix a postérieurement été déplacée dans le cimetière de la ville et classée au titre des Monuments historiques en 1892 <sup>43</sup>.

### ILLE : LA « MAISON DU COMTE »

À une centaine de mètres de l'auberge Montoussé se situe l'un des monuments civils les plus remarquables d'Ille. Il s'agit de la vaste demeure aujourd'hui connue sous le nom de « Maison du Comte <sup>44</sup> », dont l'entrée principale, une immense porte cochère entourée d'un arc en plein cintre de marbre, se trouve dans la droite perspective de la rue du Comte qui débute aux remparts juste à côté de l'auberge. L'histoire de cet édifice est encore mal connue et nous espérons pouvoir bientôt lui consacrer des travaux. Disons simplement qu'il est étroitement lié à la destinée d'une famille aristocratique attestée à Ille dès le XIV<sup>e</sup> siècle : les Ardena. Ils y possédaient une demeure avec tour, tenue en fief du vicomte d'Ille dès 1389 <sup>45</sup>. Josep d'Ardena i Çabastida (1611-1677), héritier de la demeure de ses ancêtres, est l'un des principaux militaires catalans ayant pris le parti de la France durant la *Guerra dels Segadors*. Il obtient de Louis XIV, en décembre 1645, la donation de la vicomté d'Ille, confisquée à un partisan du roi d'Espagne, qui est érigée pour lui en comté. Les villageois s'y opposent et mènent une lutte courageuse pour obtenir le statut de « ville royale » et échapper à la domination du nouveau seigneur, en vain. Avec le traité des Pyrénées en



SYLVAIN CHEVAUCHÉ ET CLARISSE RÉQUÉNA

1659, la seigneurie est restituée à son propriétaire antérieur, qui redevient vicomte d'Ille, l'éphémère titre de comte disparaissant à jamais <sup>46</sup>.

C'est donc en référence au seul et unique comte d'Ille (entre 1645 et 1659) que la demeure des Ardena est postérieurement connue sous le nom de « Maison du Comte ». Même si elle est aujourd'hui divisée, elle présente encore une impressionnante unité architecturale, due aux encadrements de marbre de ses ouvertures et au gigantisme de leurs dimensions, ainsi qu'à la majesté de sa cour d'honneur, ornée de l'une des dernières loggias à escalier typiques du bâti ancien des demeures aristocratiques roussillonnaises. Sur le plan architectural et stylistique, ses grandes structures semblent dater des années 1650, ce qui correspondrait aux années où Josep d'Ardena était comte d'Ille, et où il avait spécialement besoin d'affirmer sa puissance et sa mainmise sur la ville.



Vue actuelle de la « Maison du Comte ».

Voici les éléments qui, dans *La Vénus d'Ille*, pourraient évoquer cette demeure : lorsque le narrateur arrive à Ille, il demande au Catalan qui lui sert de guide où se trouve la maison de M. de Peyrehorade. Il lui répond :

– Si je le sais ! s'écria-t-il, je connais sa maison comme la mienne ; et s'il ne faisait pas si noir, je vous la montrerais. C'est la plus belle d'Ille.

Plus loin, une fois hébergé dans la maison, le narrateur rapporte ce qui lui arrive avant de se coucher dans sa chambre donnant sur le jardin :

Les fenêtres étaient fermées. Avant de me déshabiller, j'en ouvris une pour respirer l'air frais de la nuit, délicieux après un long souper. En face était le Canigou, d'un aspect admirable en tout temps, mais qui me parut ce soir-là la plus belle montagne du monde, éclairé qu'il était par une lune resplendissante. Je demurai quelques minutes à contempler sa silhouette merveilleuse, et j'allais fermer ma fenêtre, lorsque, baissant les yeux, j'aperçus la statue <sup>47</sup> sur un piédestal à une vingtaine de toises de la maison. Elle était placée à l'angle d'une haie vive qui séparait un petit jardin d'un vaste carré parfaitement uni, qui, je l'appris plus tard, était le jeu de

## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON. QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

paume de la ville. Ce terrain, propriété de M. de Peyrehorade, avait été cédé par lui à la commune, sur les pressantes sollicitations de son fils.

Trois points mentionnés ici peuvent être rapprochés de la « Maison du Comte ». Premièrement, la présence d'un jardin. La « Maison du Comte » est l'une des rares de la vieille ville à en posséder un, et c'est sans aucun doute le plus grand. Ce jardin, attesté dès le XVII<sup>e</sup> siècle, existe encore de nos jours et appartient à la municipalité.



Plaque de rue en catalan à Ile : rue du Jeu de Paume.

De plus, ce jardin touche un jeu de paume dans la nouvelle, et la maison est aujourd'hui attenante à la rue du Jeu de Paume (*carrer del Joc de Pilota*). Il n'est pas impossible qu'un ancien jeu de paume ait existé là en 1834. Ce jeu, souvent évoqué par Mérimée<sup>48</sup>, est traditionnel en Catalogne<sup>49</sup>. Josep Sebastià Pons, né et mort à Ile (1886-1962) où avait déjà résidé son grand-père, écrit : « Mérimée avait tout loisir de visiter la place du Jeu de Paume, à deux pas de son hôtel. On y faisait claquer la pelote durant les après-midi des dimanches, avant l'ouverture des danses<sup>50</sup>. »

Enfin, l'évocation du Canigou n'apparaît pas irréaliste dans la mesure où, comme nous avons pu le constater au cours d'une récente visite de la maison<sup>51</sup>, il est visible depuis l'une des chambres du deuxième étage, chambre qui donne précisément sur le jardin.



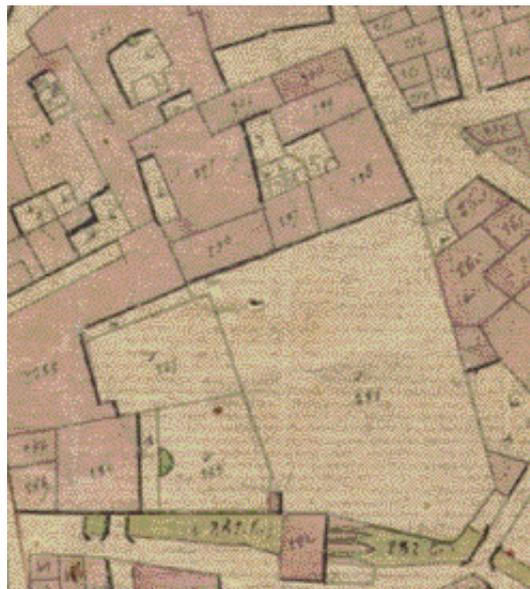
Vue depuis une fenêtre de la « Maison du Comte »



SYLVAIN CHEVAUCHÉ ET CLARISSE RÉQUÉNA

Mais qui possédait la demeure à l'époque du passage de Mérimée ? Existe-t-il des indices permettant de penser qu'il a pu lui-même la visiter ? En tout cas, comment Jaubert de Passa n'en aurait-il pas parlé à son compagnon alors qu'ils se trouvaient à quelques mètres de là ? C'est ce dernier point, à la lumière de sources inédites dont nous avons récemment fait la découverte, qui nous réserve la plus grande surprise.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la demeure était passée dans différentes branches de la famille d'Ardena à l'occasion de conflits d'héritages et de procès. Elle s'était dégradée, à tel point que son dernier possesseur de la lignée originelle, Josep Galceran d'Ardena i de Casteras, baron del Albi, domicilié à Barcelona, décida de la vendre. Achetée en 1808 par un notable d'Ille, Jérôme Viader Comalls, elle est rapidement morcelée par ce dernier en cinq parties qui sont vendues à différentes personnes de condition modeste, entre 1810 et 1815<sup>52</sup>. On se rend compte de ce morcellement en regardant le plan cadastral dit « napoléonien ». Le lot le plus grand, celui disposant à la fois d'une partie de façade sur la rue et sur le jardin, et comprenant ce dernier, est celui portant le numéro 298. Il a été acheté en 1815 par Louis Larrive, négociant à Ille.



« Maison du Comte » et son jardin.  
Détail du cadastre dit « napoléonien » d'Ille,  
vers 1840 (ADPO, 1024W88)

Louis Larrive est encore propriétaire de ce lot sur ce cadastre, vers 1840. C'était donc le cas au moment de la venue de Mérimée. Or, on l'a vu plus haut, ce même Louis Larrive est désigné tuteur des enfants mineurs du défunt aubergiste Nicolas Montoussé à sa mort en 1822. L'inventaire après décès de ce dernier, déjà cité<sup>53</sup>, est par conséquent un document clef accré-

ditant l'idée que le ou les aubergistes ayant reçu Mérimée – qu'il s'agisse de la veuve Montoussé, de l'un de ses enfants ou bien de leur proche Antoine Barbe – connaissaient personnellement le propriétaire de l'aile principale et du jardin de la « Maison du Comte ». Il n'est pas non plus interdit de penser que Louis Larrive, en tant que tuteur des enfants et peut-être ami de la mère, ait pu participer à la gestion de l'auberge.

Le lecteur pourra tirer ses propres conclusions, qu'elles lui paraissent ou non relever de la simple évidence. Située à cent mètres de son auberge, propriété d'un proche des aubergistes, remarquable entre toutes les demeures privées de la ville, la « Maison du Comte » aura sans aucun doute été mentionnée au voyageur, et il n'aura pas eu à faire beaucoup d'efforts pour s'y rendre ; voire, comme nous l'avons fait nous-mêmes 186 ans après, pour monter au dernier étage admirer ce Canigou qui semble l'avoir tant marqué. Quoi qu'il en soit, les protagonistes contemporains que nous avons mentionnés auront pu lui être familiers et, à plus ou moins grande échelle, être les modèles de personnages catalans de la nouvelle. Ou bien encore, ce qui n'est pas moins recevable, les témoins de sa tournée si importante pour le classement, quelques années plus tard, des Monuments historiques.

Sylvain CHEVAUCHÉ et Clarisse RÉQUÉNA

NOTES

1. C. Réquena, « *La Vénus d'Ille* : une nouvelle renversante », *HB*, n° 23/2019, pp. 231-260.
2. Menées sous la direction de S. Chevauché, archiviste-paléographe et fin connaisseur du patrimoine perpignanais, comme en témoigne son étude *L'histoire oubliée de la Casa Xanxo. Une demeure patricienne catalane à l'époque moderne*, Perpignan, Éditions Tabucaire, 2019, *NDLR*.
3. *Correspondance générale*, éd. de Maurice Parturier, Paris, Le Divan, 1941, t. I, p. 240, lettre du 23 juin 1833. (Édition désormais abrégée en *CG*).
4. À Sophie Duvaucel, [juillet-août 1831], *CG*, I, p. 114.
5. *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, présentées par Pierre-Marie Auzas, Paris, Hachette, 1971, *incipit*, p. 43.
6. *Ibid.*, p. 213.
7. « Notice biographique de François Jaubert de Passa » par J. Mattes, *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* (désormais abrégée en *SASL*), 1858, pp. 426-437. p. 431. P. 433, croix de la Légion d'honneur (11 août 1823, p. 430), manuscrit de l'*Histoire du Roussillon* (« cette histoire est malheureusement inachevée », dit l'auteur), manuscrit de ses *Mémoires* pour son petit-fils Henri, achevés en 1853, composés de « cinq fort cahiers » (p. 434).
8. Que l'auteur de l'article sur Jaubert de Passa attribue à tort à Taylor et Mérimée, *SASL*, 1858, p. 431.
9. J. Saquer, « Les fruits partagés d'une heureuse rencontre », *HB*, n° 17/2013, pp. 333-353.
10. Par exemple longue lettre du 11 février 1835 où Mérimée évoque Serrabona, Planès, Elne, *CG*, I, pp. 394-398.
11. Lettre à Jaubert de Passa datée Paris, 26 mars [1835], *CG*, I, p. 412.
12. *CG*, I, p. 422. Hommages à madame de Passa le 5 juillet 1835, p. 444 ; « mes respects à madame J. de Passa », 8 oct. 1835, p. 464. Le 20 nov. 1835 (p. 475), il demande à

Henry, bibliothécaire de Perpignan, de le « rappeler au souvenir de Mr. J. de Passa », etc.

13. *CG*, XIII, p. 258.

14. *CG*, XIV, pp. 196-197.

15. Selon M. Parturier, il s'agissait du fils de Jaubert de Passa, mais cette identification ne semble pas devoir être retenue car à cette date, aucun des fils survivants de François n'était plus un « jeune homme » (Edmond était âgé de 57 ans, Adolphe de 55). La carrière respective de l'un et de l'autre, et le fait qu'Adolphe était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1852, ne sont pas non plus mentionnés. Henri était le fils d'Edmond.

16. *CG*, I, pp. 354-356.

17. *CG*, I, pp. 357-358.

18. Lettre du 16 décembre à Tournal, *CG*, I, p. 359. Il précise dans cette lettre qu'il est arrivé à Paris le 14 décembre.

19. Félix Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, Paris, 1902.

20. Sans doute un dépouillement des lettres des personnes qu'il a rencontrées à Narbonne, Toulouse, etc. nous donnerait d'éventuelles précisions sur ses dates de séjour.

21. *CG*, I, p. 358.

22. Dans son édition des *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, P.-M. Auzias, qui par ailleurs écrit fort élégamment, affirme que Jaubert de Passa réserve à Mérimée « le meilleur accueil dans son admirable propriété de Monastir del Camp » ; mais il ne dit pas à quelle source il se réfère (Paris, Adam Biro, 1989, p. 38).

23. « Les fruits partagés d'une heureuse rencontre », *op. cit.*

24. ADPO, 47W346, n°18, fol. 11v°-12v°. Cette maison avait été achetée le 16 juillet 1764 par Luc Moynier au notaire Albert Ferriol Pastor, qui y avait tenu, comme ses ancêtres avant lui, son étude notariale (ADPO, 3E7/121, fol. 129-130).

25. ADPO, 3E28/19, n° 144, 9 mai 1808. Pierre Jaubert avait déposé son testament devant M<sup>e</sup> Maria, notaire à Thuir, le 10 avril 1808. La maison est ainsi désignée : « située à la même ville, section Saint-Jean, confrontant d'un côté avec le sieur Augustin Jorda, d'autre côté avec Raymond Xammar, du derrière le sieur Bonnaventure Delcros, et du devant le sieur Felip Ribes, rue au milieu »

26. ADPO, 3E28/107, n°277. Acte passé devant Me Pierre Ferriol, notaire à Perpignan, 4 juin 1854.

27. ADPO, 47W485, n°128. Acte passé devant M<sup>e</sup> Amédée Jaume, notaire à Perpignan, 7 juillet 1853. La maison est vendue par Léon de Vilar, capitaine d'artillerie, et sa mère Henriette d'Oreil, veuve de François de Vilar d'Oms.

28. ADPO, 1181W1, n° 114. Acte passé devant M<sup>e</sup> Pierre Ferriol, notaire à Perpignan, 11 avril 1855.

29. La maison où mourut Jaubert de Passa est située en face de l'ancienne Intendance, rue de la Vieille Intendance entre deux. C'est en 1767 que l'Intendance fut transportée de cette maison, acquise par les consuls de Perpignan en 1717, à la Nouvelle Intendance (actuelle Préfecture). Elle ne siégea jamais dans la maison achetée par le fils de Jaubert de Passa en 1854 : il s'agit d'une erreur sans doute due au fait que les deux maisons appartinrent, à des dates différentes, à la famille de Vilar.

30. Bouleternère est mentionnée dans *La Vénus d'Ille*, nouvelle qui suit la publication des *Notes d'un voyage dans le midi de la France*. Le 15 mai 1822, la commune de Serrabonne (Serrabona en catalan) est intégrée à celle de Boule-d'Amont (ex-Boule-de-Mont). Mais selon Michel Arrous qui a étudié l'itinéraire de Mérimée dans les Pyrénées-Orientales, aujourd'hui, Bouleternère se dit encore Boule. Cela rejoint la note de Parturier selon lequel Mérimée abrège Bouleternère en Boule (*CG*, I, p. 17, note 2).

31. Pour cet itinéraire étudié par M. Arrous, voir C. Réquena, « *La Vénus d'Ille* : une nouvelle renversante », *HB*, n° 23/2019, p. 253, note 4. Voir aussi, « Des villages de Casini aux communes d'aujourd'hui » sur le site de l'« École des hautes études en sciences sociales » École des Hautes Études en Sciences Sociales pour la dénomination officielle de chaque commune.



## LIEUX MÉRIMÉENS EN ROUSSILLON. QUELQUES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

32. *Division territoriale de la France ou Classification de toutes les communes du royaume par départements, arrondissements et cantons avec indications 1° de la population, 2° des bureaux de poste aux lettres ainsi que des relais de poste aux chevaux*, 1837.

33. « Un village en Roussillon, Illa terra de Rosselló » (1947) in *D'Ille et d'ailleurs*, revue trimestrielle n° 24, Ille-sur-Têt, 1991, p. 39.

34. Josep Sebastià Pons, « Le secret de *La Vénus d'Ille* », republié dans « Joseph Sébastien Pons et “Le secret de *La Vénus d'Ille*” » », in *HB*, n° 23/2019, p. 265.

35. ADPO, 3E38/144, n° 290. Devant Trullès, notaire à Ille, 25 et 26 juillet 1822.

36. J.-S. Pons, « Le secret de *La Vénus d'Ille* », *op. cit.*, p. 265.

37. « *La Vénus d'Ille* : une nouvelle renversante », éd. cit., et « Joseph-Sébastien Pons et “Le Secret de *La Vénus d'Ille*” », *op. cit.*, pp. 261-272. Pons, *Concert d'été*, Flammarion, 1945, p. 8.

38. *CG*, I, pp. 357-358.

39. Parturier donne l'itinéraire de Mérimée lors de cette première tournée, en note 2, pp. 304-305 (*CG*, I) d'après la correspondance et l'état des frais de route (A. C. M. H.) daté du 17 décembre. 1834 mais pour les Pyrénées-Orientales, il indique « Perpignan (Elne) (12 novembre) » et c'est en effet ainsi que Mérimée présente son rapport dans les Notes d'un voyage dans le midi de la France : « Perpignan, Elne, 13 novembre » (p. 209). Comment est-ce possible si les 12 et 14 Mérimée écrit qu'il est bloqué à Perpignan ? Il ne peut se trouver à Elne. Ensuite, Parturier énumère : « Ceret, Coustouges, Perpignan (14 nov.), Serrabona ». En fait, les deux dernières destinations sont inversées mais nous avons pu voir l'exemplaire de Parturier avec sa correction. Nous rétablissons donc l'ordre. Dans *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, éd. Auzas, p. 216, Mérimée écrit : « Céret, Arles, Coustouges, Serrabona, Novembre. »

40. Merci à Laurent Fonquernie pour ses intuitions à ce sujet.

41. ADPO, 4T47. Minute de lettre du Bureau des travaux de la Direction des bâtiments et monuments publics de la préfecture des Pyrénées-Orientales au Ministre de l'Intérieur pour demander une subvention pour restaurer cette croix, 29 mai 1839.

42. *Monuments historiques. Rapport au ministre de l'Intérieur*, Paris, Imprimerie royale, 1840, p. 30.

43. Croix de cimetière en pierre, Base Mérimée : PA00104035. Classement par arrêté du 3 novembre 1892.

44. Hôtel d'Ardena à Ille-sur-Têt, Base Mérimée : PA00104040. Elle se trouve aujourd'hui précisément au 14 de la rue du Jeu de Paume. Les façades sur rue et sur cour et toitures correspondantes (cad. E 243, 246) ont fait l'objet d'une inscription (Monuments historiques) par arrêté du 21 décembre 1984.

45. Le damoiseau Berenguer d'Ardena reconnaît en fief à Pere de Fenouillet, vicomte d'Ille, une maison et une tour situées dans la ville d'Ille qu'il tenait de ses ancêtres, par acte passé le 7 mai 1389 (transcrit dans un procès de 1719, ADPO, 2B1432).

46. Ces événements sont relatés en détail par Sylvain Chevauché, dans « Une ville contre un seigneur : Ille pendant la Guerra dels Segadors », *Cahiers des Amis du Vieil Ille*, 209, 2015.

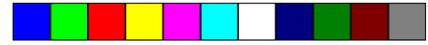
47. Comme la Vénus d'Ille est une création de Mérimée, sa statue ne peut figurer dans le jardin qui existe encore. En revanche on voit aujourd'hui une statue de paysanne catalane environnée de gerbes de blé qui fut d'abord placée place de la République. Elle a donc été transportée dans le jardin du Comte, à moins qu'elle ne se soit mue elle-même à l'instar d'une autre célèbre statue...

48. On trouve encore mention du jeu de paume dans *Carmen* où Don José dit : « J'aimais trop à jouer à la paume, c'est ce qui m'a perdu. »

49. On trouve des *carrers del Joc de la Pilota* à Rosas, Manresa, Arles-Sur-Tech, Argelès, etc.

50. « Le secret de *La Vénus d'Ille* », *op. cit.*, p. 265.

51. Nous adressons pour cela nos plus chaleureux remerciements à M. Julien Selva.



SYLVAIN CHEVAUCHÉ ET CLARISSE RÉQUÉNA

52. Les actes de vente mentionnés ici sont passés dans l'étude du notaire Trullès (ADPO, 3E38/111, 116, 125, 126, 128).

53. ADPO, 3E38/144, n° 290. Devant Trullès, notaire à Ile, 25 et 26 juillet 1822.

